



## OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

# LES JARDINS EN FETE 2023

## MANIFESTATION D'INTERET

(Avant le mercredi 29 mars 2023 à 12 heures pour la transmission du dossier complet)

A remettre par courrier : Ville de Roquebrune-sur-Argens – Service Animation Locale – Maison des Associations - Impasse Barbacane – 83520 Roquebrune-sur-Argens

Ou par mail : [nmarcelli@mairie-roquebrune-argens.fr](mailto:nmarcelli@mairie-roquebrune-argens.fr) et/ou [svialaneix@mairie-roquebrune-argens.fr](mailto:svialaneix@mairie-roquebrune-argens.fr)

Renseignements : 04.94.19.59.55

### 1. OBJET

MANIFESTATION DE MISE EN VALEUR DES PLANTATIONS LOCALES TELLES QUE LES FLEURS, LES PLANTES, LES ARBUSTES... ORGANISEE PAR LE SERVICE COMMUNAL DES FESTIVITES LE DIMANCHE 9 AVRIL 2023

BOUVERIE : PLACE DES FELIBRES

### 2. LOCALISATION



### **3. DESCRIPTIF DE L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL ET CRITERES DE VALIDITE DES DOSSIERS**

**LES JARDINS EN FETE 2023** : MANIFESTATION DE MISE EN VALEUR DES PLANTATIONS LOCALES TELLES QUE LES FLEURS, LES PLANTES, LES ARBUSTES... ORGANISEE PAR LE SERVICE COMMUNAL DES FESTIVITES LE DIMANCHE 9 AVRIL 2023 – QUARTIER DE LA BOUVERIE : PLACE DES FELIBRES

Les organisateurs veilleront à ce que productions suivantes figurent prioritairement au programme des festivités : vente de plantes, fleurs, plantations, arbustes ; Ils veilleront également à ce que les stands soient réservés exclusivement aux artisans et producteurs locaux, ...

Horaires : Installation des stands autorisée de 7 heures à 9 heures

Ouverture de la manifestation de 10 heures à 18 heures

Désinstallation des stands autorisée de 18 heures à 22 heures maximum

Sous réserves du contexte sanitaire.

**30 stands maximum** dont les dossiers auront été validés par le service animation locale, gestionnaire de la manifestation, dans l'ordre de réception des manifestations d'intérêt.

Stands d'une longueur de 4 ml et d'une profondeur de 3 ml

**Redevance d'occupation du domaine public :**

**\* 15 euros la journée par stand de 4 ml x 3 ml et 2 euros par ml supplémentaire dans la limite de 8 ml maximum pour les exposants.**

### **4. PIECES A JOINDRE (la Municipalité se réserve le droit de ne pas instruire un dossier incomplet ou de ne pas retenir un dossier tardif ou ne répondant pas aux prescriptions ci-dessus)**

- Le présent formulaire de manifestation d'intérêt paraphé, daté et signé
- Le formulaire d'inscription à la manifestation
- Copie de la carte d'identité du demandeur
- Extrait KBIS du registre du commerce ou un extrait d'immatriculation au répertoire des métiers en cours de validité
- Attestation d'assurance en responsabilité civile couvrant les activités en cours de validité.

### **5. ENGAGEMENTS DU DEMANDEUR**

*Je soussigné(e) ....., certifie exacts les renseignements contenus dans cette manifestation d'intérêt et m'engage à respecter les prescriptions décrites ci-dessus.*

A

, le

*Signature du demandeur*